# Hervé Jonathan, un an de dossiers chauds

**ÉTAT** Le sous-préfet de Bayonne revient sur sa première année au Pays basque, de la préparation du G7 aux migrants, en passant par les Fêtes, le Grand Débat ou les gens du voyage

Pierre Sabathié et Thomas Villepreux

Hervé Jonathan vient de passer sa première année au Pays basque en tant que sous-préfet. Le moins que l'on puisse dire est que le successeur de Catherine Seguin ne manque pas de gros dossiers. Il fait le point sur les principaux sujets dont il a la charge.

**« Sud Ouest » Combien de personnes vont se réunir pour le G7 à Biarritz ?**

**Hervé Jonathan** Il s'agira d'un G7 en format élargi, en y associant les grandes démocraties mondiales, certains pays du continent africain, et une ouverture à la société civile et aux ONG. Ce rendez-vous à Biarritz sera un temps fort du multilatéralisme […]. La thématique retenue est celle de la lutte contre les inégalités, sociales, territoriales, environnementales, entre les hommes et les femmes… Il y aura ainsi plus de délégations que pour un G7 classique, avec l'organisation du One Planet Summit consacré à la lutte contre le changement climatique. On attend entre 3 et 4 000 journalistes du monde entier et presque autant de représentants des délégations, soit plus de 7 000 personnes.

> « Des retombées économiques fortes en termes d'image et d'attractivité »

**Vous avez présenté les périmètres de sécurité. Sera-t-il possible de se rendre à Biarritz pendant le sommet ?**

Avec le maire de Biarritz, nous avons défini un périmètre de sécurité réduit au juste nécessaire, le moins contraignant possible pour la vie quotidienne. Ce périmètre sera mis en place durant quatre jours, du 23 au 26 août, la veille et les trois jours du sommet. Nous avons tenu à un équilibre entre contraintes et maintien de la vie quotidienne. Les gens seront régulièrement informés, nous avons commencé et allons tenir plusieurs réunions publiques avec Michel Veunac, en plus de la mise en place d'un numéro vert, d'un bureau d'accueil en mairie et d'une adresse mail dédiée pour pouvoir poser toutes les questions auxquelles nous répondrons.

**Avez-vous défini où se situera le contre-sommet ?**

Le contre-sommet est un mouvement organisé par des associations et des ONG, en général en dialogue avec les pouvoirs publics. L'endroit où il sera organisé n'est pas encore arrêté. L'idée est de ne pas générer de troubles à l'ordre public à proximité du sommet.

**Ne craignez-vous pas d'autres mobilisations moins organisées ?**

Aujourd'hui, nous évaluons les différentes menaces, type Black blocs. Nous adapterons les mesures de sécurité en fonction de l'évolution de cette menace afin qu'elles soient proportionnées et adaptées aux risques.

**On évoque beaucoup les risques autour du G7. Que va-t-il apporter au territoire ?**

La présence attendue de plusieurs milliers de journalistes et de délégués offrira une campagne de communication exceptionnelle et aura des retombées économiques fortes, sur le plan de l'image et de l'attractivité, immédiates et de long terme. L'ambition est de montrer que ce territoire, tant sur le littoral que dans son intérieur, est un territoire d'innovation environnementale dans la préparation au changement climatique, d'innovation sociale par les bonnes pratiques en matière d'égalité homme femme. L'organisation du G7 peut aussi donner l'opportunité à certaines entreprises du Pays basque et de la région de fournir des produits, des services et des prestations qu'exige un tel sommet et ainsi pouvoir démontrer leur savoir-faire. En termes de retombées économiques directes, l'arrivée de ces journalistes et délégations va permettre aux commerces locaux de les accueillir dès lors que des initiatives sont prises pour qu'ils aient envie de consommer. Un comité de valorisation territoriale a été mis en place. Il regroupe la Région, le Conseil départemental, la Communauté d'agglomération Pays basque et la Ville de Biarritz, les chambres consulaires, la société civile avec le conseil de développement et des personnes qualifiées venues de l'entreprise, du sport, de la culture. Ce comité est un laboratoire d'idées, un lieu de propositions et de coordination. Il s'est déjà mis au travail.

**Comment va être organisé le Grand Débat national au Pays basque ?**

Quatre grands thèmes ont été définis par le président de la République, mais ils ne sont pas exclusifs. Chacun, élu, responsable associatif, citoyen, peut décider d'organiser ou de participer à une réunion. Les services de la préfecture et de la sous-préfecture sont là, en appui et en conseil de ceux qui souhaitent organiser les réunions, élus ou simples citoyens. Je me rendrai, personnellement, aux invitations qui me seraient adressées, mais sans intervenir dans le débat, sauf pour répondre à des questions qui me seraient posées.

> « Un laboratoire d'idées, un lieu de propositions et de coordination »

Il n'y aura pas de synthèse à l'échelle du Pays basque. Début mars, un comité régional sera mis en place pour examiner les contributions qui auront été envoyées. Il ne faut pas voir ce Grand Débat comme un simple moyen de résoudre un conflit social, mais aussi comme une opportunité inédite d'exprimer des propositions sur la manière d'améliorer notre vivre-ensemble et répondre aux grands enjeux qui se posent à notre pays.

**Un autre événement, habituel et festif, mobilise l'État. L'instauration d'un droit d'accès a-t-elle contribué à renforcer la sécurité des Fêtes de Bayonne ?**

Avant même les attentats de 2016, la baisse de la délinquance pendant les Fêtes avait déjà commencé. La dernière édition a conforté cette évolution positive avec, entre autres dispositifs, le bracelet payant, qui permet de mieux contrôler l'accès au périmètre sécurisé. Il s'agissait, dans ce cadre, de prévenir la délinquance reportée à l'extérieur du périmètre. Nous l'avons fait, comme nous avons jugulé l'organisation de fêtes sauvages à proximité du périmètre, par ceux qui auraient pu être tentés de ne pas payer.

**La sécurité est aussi une affaire quotidienne. Que faire face aux violences et aux incivilités dénoncées à Saint-Esprit et dans le Petit Bayonne ?**

La tendance globale est favorable. Certains points de fixation, comme Saint-Esprit en 2018, ont nécessité une présence policière renforcée grâce à des patrouilles mixtes avec les polices nationale et municipale. Dans le Petit Bayonne, la tradition festive conduit parfois à un phénomène non maîtrisé d'après-boire qui déclenche des bagarres. Ici aussi, nous avons adapté le dispositif pour être plus présent au moment où c'est nécessaire et dans une coopération étroite, que je salue, entre l'État et la mairie de Bayonne. À la fin du premier semestre 2018, le maire et moi-même avions rencontré les cafetiers. Je les avais incités à porter plainte systématiquement en cas d'atteinte potentielle à leurs biens et à leur personne. Il ne faut pas rester dans le non-dit, sinon l'action publique répressive ne peut s'enclencher.

Hervé Jonathan, 57 ans, a été nommé sous-préfet de Bayonne par décret du 22 janvier 2018. Depuis son arrivée, les chantiers se multiplient. PHOTO NICOLAS MOLLO

**Vous avez également été sollicité pour traiter la question des déchets inertes, parfois entassés de manière sauvage…**

Le syndicat Bil ta Garbi travaille à identifier un certain nombre de sites pour traiter ces déchets. Sur la commune d'Urrugne, une Installation de stockage de déchets inertes (Isdi) sera bientôt mise en exploitation. Il s'agit d'utiliser également la révision actuelle des Plans locaux d'urbanisme (PLU) pour identifier des emplacements les plus adaptés. L'État a émis un avis sur cette question, dont il rappelle l'importance. Il s'agit d'un service dont l'économie locale a un réel besoin et qui est le moyen d'empêcher les dépôts sauvages, source d'atteinte à l'environnement et facteur de concurrence déloyale entre les entreprises.

> « Il ne faut pas rester dans le non-dit »

**L'aménagement du territoire impose également la présence d'une aire de grand passage pour les gens du voyage. Où en êtes-vous ?**

Je réunirai prochainement les acteurs concernés par cette question (sous la compétence de l'Agglomération désormais, NDLR). L'an passé, la CAPB avait installé un site provisoire. Il s'agit de s'engager dans une démarche pérenne qui nécessite une solidarité entre communes, sachant que le Schéma départemental ne sera sans doute pas prêt pour l'été 2019. Ce schéma, arrêté conjointement par l'État et le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, est un document prescriptif qui créera des obligations pour les collectivités compétentes en termes de nombre et de localisation des aires à créer.

**SUD OUEST.fr**
Migrants, Fêtes, G7… Retrouvez sur notre site toutes les problématiques abordées ici par Hervé Jonathan

# Migrants : la crispation dans la cité basque

**FOCUS** Le sous-préfet comprend le besoin de traiter l'urgence, mais juge la manière inappropriée à Bayonne

Les flux migratoires vers l'Europe se sont déplacés de l'Italie vers l'Espagne. Et la Bidassoa de devenir l'obstacle à franchir. Si bien que l'État a lancé un dispositif de lutte contre l'immigration irrégulière avec, notamment, le renfort d'une Compagnie républicaine de sécurité. « En 2018, nous avons procédé à 485 mesures d'éloignement, soit 29 % de plus par rapport à 2017, souligne Hervé Jonathan. Nous avons aussi procédé, au Pays basque, à 8 500 non-admissions, soit une augmentation de 79,7 % par rapport à l'année précédente grâce à la mobilisation des forces de sécurité. »

Les contrôles sont réalisés au départ des bus, sur la profondeur de la frontière à Bayonne. « Nous avons aussi renforcé notre lutte contre les passeurs, avec un certain nombre de démantèlements, ajoute le sous-préfet. La France agit à plusieurs niveaux : au plan local, via des contrôles et des opérations ciblées contre les réseaux ; en coordonnant nos efforts avec les autres pays de l'Union Européenne ; mais aussi vis-à-vis des pays d'origine des migrants. Nous sommes passés de 550 à 1 050 interpellations de 2017 à 2018, soit une hausse de 90 %. »

**Le cas de Bayonne**

Reste la gestion du flux par le maire de Bayonne. Elle a gêné les services de l'État. Le toit mis à disposition des migrants n'est pas adapté à la situation, d'après Hervé Jonathan. « L'État mobilise un important dispositif de lutte contre l'immigration irrégulière et, par ailleurs, finance les centres d'hébergement pour demandeurs d'asile, qui sont dans ce département en majorité en Béarn, ainsi que les programmes d'insertion des réfugiés. Pour toutes ces raisons, il ne lui revient pas de financer un dispositif qui, in fine, contribue à la circulation des migrants potentiellement en situation irrégulière sur le territoire national. La pertinence d'une mesure prise à Bayonne s'analyse aussi par son impact sur la situation à Bordeaux et à Paris. Aider à prendre le bus sans tenir compte de la suite du parcours ne contribue pas à résoudre la crise migratoire, dont la France prend d'ailleurs toute sa part puisque le nombre de personnes bénéficiant d'un titre de séjour pour des motifs humanitaires est au plus haut depuis dix ans. Mais accueillir des personnes étrangères ne peut se faire sans règle. Je comprends le souci du maire de ne pas laisser la main à certaines associations qui manqueraient de moyens pour gérer ces flux et de répondre à des situations d'urgence. Mais un dispositif existe déjà pour mettre les personnes vulnérables à l'abri de manière inconditionnelle. Une réflexion aurait pu être menée dans le sens d'un renforcement de cette mise à l'abri de droit commun pour faire face à des situations d'urgence, plutôt que de privilégier une structure dédiée, qui présente le risque d'être instrumentalisée, d'autant que son terme n'est pas fixé et risque de ne pas l'être, malgré ses promoteurs. » Pour autant, le sous-préfet n'a pas fait fermer ce centre.

Au centre d'accueil de Bayonne. PHOTO BERTRAND LAPÉGUE



# Réunion parents-profs de contestation

**ÉDUCATION** Attendue ce jeudi, la carte scolaire du 64 dans le 1er degré divise. Le point au Pays basque

Le Comité technique spécial départemental doit trancher ce jeudi. Des arbitrages en matière de carte scolaire en découleront. En attendant la fumée blanche, voici un tour non exhaustif des mécontentements dans le premier degré. L'Inspection d'académie est attendue sur ces dossiers.

**Grogne aux Arènes**

À Bayonne, l'école élémentaire des Arènes ne sera pas moins attentive aux annonces de ce jour. En prévision, la fermeture d'un demi-poste en français secoue les parents d'élèves : « Cette fermeture serait justifiée, car de cinq à sept élèves arriveraient en classe de basque en CP, continuité de la maternelle. » Les parents jugent le prix à payer un peu fort au regard de ce petit nombre d'élèves, auquel ils portent néanmoins « toute leur considération ». Après avoir essuyé la fermeture d'un poste de basque voilà deux ans, pour une ouverture aux Arènes, l'école du Grand Bayonne serait en mesure d'accueillir ces élèves, pensent les parents des Arènes.

Ceux-ci ajoutent que leur école présente « un profil particulier », étant la seule à accueillir des élèves sourds et malentendants. Si la Ville et l'Académie ne trouvent pas une solution acceptable pour conserver ce demi-poste de français, les parents envisagent une pétition.

**Bilingue à Itxassou**

Comme l'an passé, les parents de l'école publique d'Itxassou expriment leur mécontentement. Lors de la prochaine rentrée, l'effectif de la classe bilingue doit, disent-ils, passer de 29 à 31, pour cinq niveaux. À leurs yeux, c'est trop, pour trop peu de postes. Et cela contraste avec les recommandations de l'Office public de la langue basque. Ils l'ont fait savoir à grand renfort de banderoles et maintiendront la pression s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

**Le RPI à suivre**

La situation du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des écoles publiques de Saint-Martin-d'Arberoue et Saint-Esteben pose problème aux parents. « Nous avions été informés, deux jours après la rentrée de septembre, d'une suppression d'un demi-poste […], expliquent-ils. Malgré notre colère […], l'Inspection d'académie n'est pas revenue sur sa décision, du fait d'un effectif insuffisant. Aujourd'hui, les choses ont changé. Les effectifs pour l'année à venir dépasseront les 58 enfants et la création d'un demi-poste supplémentaire est indispensable pour que nos enfants ne se retrouvent pas à 35 dans une classe. »

La colère s'exprime notamment à Itxassou. PHOTO J. M.

**Hendaye et ses particularités**

Les parents de l'école élémentaire Lissardy, à Hendaye, sont également mobilisés (notre édition du 5 février), avec l'appui du maire, comme dans bien d'autres communes. Tandis qu'une perte de 12 élèves est prévue, ils protestent contre la suppression programmée d'un demi-poste de français, avec pour conséquence une augmentation du nombre d'élèves par classe. Avec 14 nationalités, 56 % d'enfants hispanophones, des élèves suivis en orthophonie et d'autres relevant de la Maison départementale des personnes handicapées, ils demandent la prise en compte des particularités hendayaises au détriment de la logique comptable.

**Quid de la classe d'Anglet ?**

Enfin, nous l'avons déjà relaté dans nos colonnes : la grogne s'est aussi installée à l'école Jules-Ferry d'Anglet, où les parents d'enfants handicapés de l'Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) sont les plus anxieux. Là encore, la prise en compte des particularités est mise en exergue. Et la problématique ressemble à celle d'Hendaye. Une classe entière menace de fermer. Une baisse légère des effectifs est certes prévue, mais ceux-ci doivent augmenter à partir de 2021.

# Femmes : un réseau à construire

La substitut du procureur de Bayonne, Aude Le Hérissier, en avait fait une priorité : trouver un T3 – et les fonds qui vont avec – dédié aux victimes de violences conjugales. « Nous avons certes accordé une somme inférieure (elle est de 3 800 euros, NDLR) à ce qui nous a été demandé, indique le sous-préfet. Mais le cofinancement est assez classique en la matière : il revenait à l'Association citoyenneté-justice Pays basque (ACJPB) de se tourner vers d'autres partenaires, ce qu'elle a fait avec la Communauté d'agglomération Pays basque (CAPB). L'État est fortement mobilisé sur le sujet. Pas moins de 45 % du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (le FIPD, sollicité dans le cas du nouveau logement, NDLR) alimente la lutte contre les violences faites aux femmes et aux victimes de violences infrafamiliales. Ce sujet est l'une de nos priorités, qui ne doit pas être masqué par le cas soulevé par l'ACJPB. Il comprend le volet de l'hébergement dédié aux victimes de violence conjugale qui, à Bayonne, mobilise 60 000 euros de l'État chaque année, afin de garantir huit places dans trois logements administrés par l'association Atherbea. À cela s'ajoute l'hébergement de droit commun, le financement d'un poste de juriste au commissariat, pour accompagner les victimes et des actions pour prévenir la récidive. Notre travail ne s'arrête pas là. Il nous faut désormais travailler en réseau et mutualiser les hébergements pour apporter la meilleure réponse aux victimes de ces violences. »

À Bayonne, lors d'une mobilisation. PH. J.-D. C.

## L'UNSA EN COLÈRE

Dans le département, le syndicat des enseignants, Unsa, juge les mesures prises par l'Académie « largement insuffisantes ». Avec autant d'ouvertures que de fermetures de classes (48,5) dans le premier degré, soit aucun poste supplémentaire, le paysage éducatif ne colle pas à la démographie, d'après eux.

Ces prévisions, pensent-ils, ne tiennent pas compte des « 26 élèves supplémentaires prévus à la rentrée 2019 » et des « 115 élèves supplémentaires non attendus de la rentrée 2018 ».

Ils pointent un autre problème, consécutif aux bonnes intentions de la réforme : « L'allègement des effectifs est un moyen de permettre la réussite scolaire mais, sans dotation spécifique et à moyens constants, ces dédoublements pénalisent les autres écoles et les autres classes en augmentant les moyennes par classe ». Avec « 13 postes PMQC (Plus de maîtres que de classe) fermés à la rentrée de septembre », le syndicat fustige les conséquences d'un « manque de moyens ». L'Unsa déplore aussi « l'insuffisance des ouvertures de postes ». Sans oublier l'absence de comptabilisation des élèves en inclusion dans les effectifs globaux des écoles. Le syndicat lance donc un appel à la grève ce jeudi 7 février et à un rassemblement devant les locaux de l'Inspection académique, place d'Espagne, dès 8 h 30.